

# Vous vous intéressez au PAC? impliquez-vous!

Le Canada figure parmi la liste restreinte de pays offrant chaque année des places de réinstallation à des milliers de réfugiés. De plus, des groupes issus du secteur privé partout au pays proposent des occasions supplémentaires de parrainage à des réfugiés qui n'auraient autrement que de faibles chances d'être réinstallés.

**Les réfugiés parrainés dans le cadre du PAC bénéficient d'un soutien accru pour faciliter leur intégration.**

Le parrainage dans le cadre du PAC procure un environnement accueillant, de l'aide à s'intégrer et à accéder à des services adaptés à leurs besoins, ainsi que du soutien affectif et moral, aux réfugiés nécessitant une assistance particulière.

Pour en apprendre davantage, contactez le Programme de formation sur le parrainage privé des réfugiés (PFPR) au :

**1.877.290.1701  
416.290.1700**

ou

[jas@rstp.ca](mailto:jas@rstp.ca)

ou consultez notre site Web :

[www.rstp.ca](http://www.rstp.ca)

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés



Funded by:



Immigration, Refugees and Citizenship Canada

Financé par :

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Programme de Formation sur le Parrainage privé des Réfugiés



un programme pour parrainer des réfugiés requérant une assistance particulière

# Le programme de Parrainage d'aide conjointe (PAC)

## Le programme de Parrainage d'aide

**conjointe (PAC)** représente un engagement conjoint d'un groupe de parrainage et d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) à parrainer des réfugiés nécessitant une assistance particulière.

Les réfugiés parrainés dans le cadre du PAC ont été identifiés comme ayant des besoins spéciaux en raison de leurs circonstances personnelles. Ces besoins spéciaux entraîneront vraisemblablement une période d'intégration plus longue ou plus difficile.

Dans le cadre du PAC, les Signataires d'entente de parrainage (SEP) et leurs Groupes constitutifs (GC) travaillent de concert avec IRCC et le gouvernement du Canada. Le gouvernement fournit aux réfugiés du soutien financier, alors que le groupe de parrainage leur procure du soutien émotif et les aide à accéder à des services.

Si vous êtes un GC, veuillez contacter votre SEP d'abord pour confirmer qu'il est en mesure de soumettre une demande de parrainage dans le cadre du PAC, et qu'il y consent.

Les groupes de parrainage ne peuvent désigner ou recommander des réfugiés pour le PAC; les réfugiés sont sélectionnés pour ce programme soit par IRCC à l'étranger parmi les réfugiés qui seront pris en charge par le gouvernement, soit par des fournisseurs de services du PAR au Canada.

## Foire aux questions

### Qui peut parrainer des réfugiés dans le cadre du PAC?

Seuls les Signataires d'entente de parrainage (SEP) et leurs Groupes constitutifs (GC) peuvent parrainer des réfugiés dans le cadre du programme PAC.

### Quels réfugiés sont admissibles au PAC?

Afin d'être sélectionné pour le programme PAC, un réfugié doit :

- être membre de la catégorie des réfugiés au sens de la Convention outre-frontières ou de la catégorie de personnes de pays d'accueil;
- être susceptible de nécessiter une période de réinstallation plus longue ou plus pénible en raison de la gravité des problèmes vécus, p. ex., traumatismes découlant de l'expérience en tant que réfugié ou liés à la violence ou à la torture; handicaps physiques ou mentaux; fait d'appartenir à une famille très nombreuse ou ayant une composition inhabituelle.

### Comment les réfugiés sont-ils sélectionnés pour le PAC?

Les réfugiés sont identifiés pour le PAC de l'une des deux façons suivantes :

- 1) Des réfugiés pris en charge par le gouvernement sont identifiés et recommandés comme clients potentiels du PAC par un agent d'IRCC à l'étranger pendant l'entrevue de qualification;
- 2) Des réfugiés pris en charge par le gouvernement sont identifiés et recommandés à IRCC au Canada par un fournisseur de services du PAR.

### Quels sont les délais de traitement?

Les réfugiés se trouvant toujours à l'étranger arriveront en moyenne 12 mois après l'approbation de la demande de parrainage dans le cadre du PAC.

### Pendant combien de temps les réfugiés du programme PAC reçoivent-ils du soutien?

La période de parrainage dure normalement pendant 24 mois après l'arrivée des réfugiés ou jusqu'à ce qu'ils deviennent autosuffisants, selon la première éventualité, mais elle pourrait être prolongée jusqu'à 36 mois dans des circonstances exceptionnelles.

### Qui sont les principaux acteurs du PAC?

Puisque le PAC est un projet conjoint, les SEP et leurs GC doivent travailler étroitement avec IRCC, les fournisseurs de services du PAR, les organismes d'établissement et d'autres services communautaires pour combler les besoins des nouveaux arrivants.

### Qu'est-ce que le Programme d'aide à la réinstallation (PAR)?

Le PAR est composé de deux volets principaux : 1) un soutien financier versé aux réfugiés pris en charge par le gouvernement, ou parrainé dans le cadre du PAC ou du Programme mixte des réfugiés désignés par un bureau des visas (RBDV); 2) du soutien pour un éventail de services essentiels et immédiats fournis par des fournisseurs de services du PAR.

### Comment un groupe peut-il trouver un réfugié à parrainer dans le cadre du PAC?

Les groupes de parrainage peuvent consulter et choisir des profils de réfugiés qui sont actuellement dans le bassin du PAC sur le site Web du PFPR au lien suivant : <http://www.rstp.ca/fr/pac/parrainage-daide-conjointe/>

### Quelle est la démarche à suivre pour parrainer dans le cadre du programme PAC?

Après avoir choisi un profil, vous devez soumettre une trousse de demande, qui se trouve sur la page suivante : <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/demande/formulaires-demande-guides/demande-parrainage-refugies-parrainage-aide-conjointe.html>